de la guerre, et qui a traîné sur tous les marchés de l'Europe, pendant trois mois, sans pouvoir trouver de souscripteurs.

Cet emprunt n'était pourtant que de 450 millions — une misère! Il offrait des avantages splendides, il était garanti par toutes les ressources présentes et futures du futur empire germanique..., et personne n'en voulut.

Vous ne trouvâtes à emprunter, M. le chancelier, que 220 millions sur 450 que vous demandiez et aux prix des sacrifices et des efforts que vous savez!

— Quel contraste! M. le grand chancelier!

Après une guerre désastreuse, après des revers immérités, après deux mois de Commune, après la misère, après la ruine, après le vol, après le pillage, après l'incendie, la France demande DEUX MILLIARDS, et l'Europe toute entière se rue sur notre emprunt qui est enlevé en quelques heures!

Quelle leçon!

— Etes-vous bien convaincu, maintenant, M. le prince de Bismarck, que la France est toujours placée à la tête des nations?

Etes-vous bien convaincu que son crédit est intact, que sa vitalité est robuste, que ses ressources sont immenses; qu'elle est toujours la France d'autrefois, la grande France! la France qui dicte ses lois au monde et qui ne relève que de Dieu et d'elle-même?

Quel succès! quel triomphe! quel beau jour pour vous! L'effet moral de cette souscription sera immense. Il aura du retentissement en Europe.

Qu'en pensent les railleurs? Qu'en disent les sceptiques?

Ils ne voulaient pas souscrire hier. Ils vendaient de l'Emprunt avec dix sous, avec douze sous de prime, tant ils étaient assurés de pouvoir reprendre à des cours inférieurs.

Aujourd'hui, ils sont obligés de se racheter. Aujourd'hui qu'il n'y a plus d'emprunt à souscrire, tout le monde veut de l'emprunt. Hier, on le jetait à la tête des gens à 83 10, à 83 fr.; présentement, on le demande à 84 fr., à 84 20, à 84 40, et personne n'en a.

Ah! vous n'êtes pas au bout de vos peines!

Laissez passer la liquidation; laissez passer les élections, et nous verrez à quel prix [illegible] Mais il faut être aveugle pour ne pas le prendre à n'importe quel cours, quelque haut que les valeurs — je dis des plus huppées — qui rapporteront 6 1/4 0/0! Cherchez-les sur la cote.

Je n'entrerai pas dans les détails de la souscription. Aussi bien les appréciations varient dans des proportions énormes. On parle de plus de 5 milliards.

Ce que je sais, c'est que les agents de change ont souscrit pour 1 milliard 100 millions, et qu'il y a eu des souscriptions individuelles de plus de 100 millions.

Ce colossal succès a imprimé un vive mouvement de hausse au vieux 3 0/0. Pauvre vieux fonds que nous aimons tant! Pauvre vieux fonds qui, malgré la Commune, n'est jamais sorti des portefeuilles, tu reverras aussi tes anciens beaux jours, va!

(*Figaro.*) PAUL BURY.

Dépêche Télégraphique

Service particulier du *journal de Roubaix*

Versailles, 30 juin.

Le ministre de l'intérieur aux Préfets.

Le ministre des finances vient d'adresser la dépêche suivante à M. le chef du pouvoir exécutif.

Les chiffres de l'emprunt sont aujourd'hui, 29 juin au soir:

Paris	2.500.000.000
Province	1.200.000.000
Etranger	1.100.000.000
Entout	4.800.000.000

Nous ne connaissons pas encore tous les résultats de la journée du 27, ceux du 28 sont tous refusés et annulés.

Nous atteignons près de cinq milliards en un seul jour.

LAMBRECHT.

Paris, 1er juillet.

Le Comité Benouard, représentant 22 comités d'arrondissement, a adhéré à la liste de l'*Union parisienne* de la presse.

On croit de plus en plus que les élections de Paris seront bonnes.

La Commission du budget a entendu hier, le Comité des gens de lettres qui combat le timbre et surtout le centime supplémentaire sur le feuilleton. On croit que le centime sur le feuilleton sera abandonné.

INFORMATIONS ET NOUVELLES

Le *Journal officiel* publiera prochainement le chiffre des souscriptions à l'emprunt national. Jusque-là, nous croyons être assez renseigné pour annoncer que la souscription totale dépassera *quatre milliards* sept cent millions, pour s'approcher de quatre milliards huit cent millions.

Ce chiffre, d'autant plus inouï qu'il a été plus naturellement obtenu, se décompose à peu près comme suit:

Paris,	2,500,000,000
Province,	1,200,000,000
Etranger,	1,100,000,000
Ensemble,	4,800,000,000

Fait curieux: parmi les souscriptions étrangères, celles venues de l'Inde sont considérables; toutes nous sont arrivées par Bombay, où elles avaient été centralisées. Les Indiens ne demandaient qu'à prendre notre rente, et si la clôture n'eût été aussi rapide, ils nous auraient fourni un contingent encore plus important.

On est très-préoccupé en Allemagne des progrès de l'Internationale. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* consacrait, il y a trois jours, un grand article à cette vaste et pernicieuse association. Le parlement prussien ne compte qu'un socialiste, M. Bebel; mais le parlement de la Confédération en compte cinq. Les ouvriers sont, du reste, en grande partie encore étrangers à ce mouvement: leurs mœurs privées, généralement chrétiennes, les préservent des propagandes révolutionnaires. C'est dans la classe des étudiants et parmi les fils de la petite bourgeoisie que l'Internationale fait en Allemagne de réels progrès. L'un des agents les plus actifs de cette société est un nommé Rüdt, docteur en droit et en philosophie, ancien membre de l'Université de Heidelberg.

—

Nous lisons dans l'*Espérance du Peuple*, de Nantes:

« Il résulte d'une lettre reçue par un de nos amis et d'assurances verbales qui lui ont été données, que la nouvelle du licenciement des zouaves pontificaux est tout à fait dénuée de fondement. Cette rumeur avait été accréditée par un télégramme de l'*Agence Havas*, qui devrait bien ne pas se faire, comme certaines feuilles plus que légères ou mal intentionnées, l'écho empressé des faux bruits.

» Voici le principal passage de la lettre précitée:

« Les zouaves sont définitivement conservés. Les engagements seront renouvelables pour trois mois, en attendant une organisation sur de nouvelles bases. »

—

Nos lecteurs se souviennent sans doute des détails navrants qu'nous avons donnés les premiers sur ce qui s'est passé à Strasbourg: revolte partielle des Strasbourgeois contre les mauvais traitements des soldats prussiens, bagarre, coups, blessures.

Une lettre particulière qui nous arrive à l'instant nous donne de nouveaux renseignements sur nos malheureux compatriotes.

« Strasbourg est plus exaspéré que jamais contre ses nouveaux maître. Il y a même eu une rixe assez violente, des morts et des blessés.

« Pauvre ville! quel changement en un an! Elle se dépeuple chaque jour; en ce moment, ce sont les enfants qui émigrent en masse! Onze cents, de neuf à dix-sept ans, ont déjà quitté Strasbourg, — et cela s'étend maintenant aux petites villes des environs. Ils prennent le chemin de fer et vont à Lyon. Là, qu'en fait on? C'est encore un mystère, et cela nous effraye. Pourvu qu'on ne les affilie pas à quelque mauvaise société! Ce qu'il y a de sûr, c'est que ces enfants partent du consentement de leurs parents, et en criant: Vive la France!

« L'un deux dernièrement, âgé de onze ans, est mort victime d'un accident de chemin de fer en arrivant à Lyon, et ses dernières paroles ont été: « Je meurs pour la France! » Voilà à quel point le patriotisme est surexcité dans ces petites têtes. Ceux qui ne peuvent pas partir pleurent ou suppient leurs parents. On raconte des détails inouis, etc., etc.

—

Et, comme parallèle, lisez cette note du *Gaulois*:

« Ces bons Allemands, après nous avoir prouvé qu'ils étaient d'incomparables soldats, veulent encore passer à nos yeux pour le peuple le plus spirituel de la terre.

« C'est ainsi que tous les industriels français en rapports d'affaires avec l'Allemagne, reçoivent leurs marchandises dans des journaux prussiens illustrés, lesquels contiennent des caricatures ayant trait au siége de Paris et s'efforçant de nous ridiculiser.

Eh bien, les Allemands sont dans le vrai. Puisqu'ils trouvent des Français assez... pour se mettre en rapport d'affaires avec eux, ils font bien de les traiter avec tout le respect qu'ils méritent.

Et cette pauvre ligue anti-prussienne, comme elle est loin déjà!

—

A l'heure où tout bon citoyen se croirait déshonoré s'il ne donnait pas quelques bons conseils au pouvoir, nous sera-t-il permis, demande le *Rural*, de recommander à sa sollicitude toute une classe intéressante de braves gens qui me semblent menacés, par notre faute, d'un danger inévitable?

Il s'agit des indigènes de la Nouvelle-Calédonie.

Dans le nombre, se trouve une collection d'anthropophages, étrangers à toutes les ambitions humaines, et qui, de père en fils, ne demandent au bon Dieu que le pain de chaque jour et un petit blanc à la sauce poivrade pour les jours de fête.

A ces paisibles hommes des champs, Paris, la ville de l'intelligence, va prochainement expédier un lot choisi de Communeux qui ne peuvent manquer d'exercer une influence funeste sur ces braves anthropophages, dont ils corrompront les goûts et déchaîneront les passions en leur apprenant que des hommes civilisés ne pourront pas se contenter de si peu.

Vous voyez d'ici l'ébahissement de ces êtres naïfs en voyant débarquer chez eux la première livraison des pétroleurs et des pétroleuses, qui leur apprendront qu'en vertu des immortels principes proclamés par la Commune, ils peuvent prétendre pour le moins au grade de général de division.

Je parie qu'à leur vue ils vont s'écrier comme un chœur antique:

— Quel tas de sauvages nous envoie la France!

Allons, mes frères, à cette heure suprême où l'honneur de Paris peut sortir des urnes électorales — comme son déshonneur — n'oublions pas que ces misérables, faits pour épouvanter même les anthropophages de la Nouvelle-Calédonie, sortent de notre sein; qu'ils vivent à nos côtés; qu'ils se disent Parisiens au même titre que nous, et que le monde, envieux de ce qui, malgré tout, survit de notre grandeur, accuse Paris de les avoir enfantés!

Eh bien! il faut que, par son vote de dimanche, Paris montre à ce monde jaloux qu'il sait mettre son honneur au-dessus de ses rancunes, et que, pour la première fois peut-être, il comprend l'importance du scrutin dont il s'est moqué jusqu'ici comme de tout ce qui pouvait garantir sa sécurité, développer sa grandeur et lui concilier l'estime des nations.

Pénétrons-nous bien de cette vérité que le jour où Paris s'est fait représenter à Bordeaux par les lâches coquins qui, deux mois durant, nous ont pillés, volés, incendiés, il a proclamé sa déchéance; et qu'il ne peut appeler de ce verdict, ratifié par l'opinion, qu'en envoyant à Versailles des hommes de sens, d'ordre et de probité.

Il ne tient qu'à vous, monsieur, que la semaine prochaine, votre fils soit fier ou honteux d'être Parisien! — EMILE BLAVET.

—

Dans un volume très-curieux, M. Hallays-Dabot rend le théâtre responsable de la désorganisation actuelle du pays, et démontre clair et net que la *Dame aux camélias* est une des sources impures d'où découlent toutes nos infortunes.

Il faut se tenir en garde contre ces chirurgiens de bonne volonté qui sondent les plaies de la France.

Si nous les laissions faire, ils nous achèveraient.

Cet ex-censeur a l'air de prétendre que Dumas fils a fait les mœurs de son temps, tandis que, au contraire, ce sont les mœurs qui ont fait le répertoire des vingt dernières années.

Si le théâtre est tombé, sous l'Empire, à ce niveau de pollisonnerie où jamais il n'était descendu, ce n'est pas la faute de Dumas, qui faisait des études *de mœurs*, mais celle du gouvernement qui encourageait les études *de démoralisation*.

Pourquoi M. Hallays-Dabot ne dit-il pas que le triste châtelain de Chislehurst n'a jamais eu du goût que pour le théâtre malsain, qu'il bâillait au Théâtre-Français et se tordait aux pièces à femmes?

Je me souviens encore d'une soirée que j'ai passée au Palais-Royal. On y jouait alors les *Mémoires de Mme Bamboche*. Au dénoûment, Hortense Schneider pinçait un de ces cavaliers seuls que les grandes dames de l'Empire enviaient à Rigolboche.

Dans un entr'acte, un personnage officiel vint dire à la diva.

— Vous savez, mon enfant, que l'Empereur et l'Impératrice assistent à la représentation de demain.

— Très-bien, répondit Hortense, mais il y a le cavalier seul du dernier acte!...

— Eh! pincez-le tout à votre aise. L'Empereur aime beaucoup ça!

Quand le personnage officiel fut parti, Schneider, stupéfaite, tomba sur un banc, leva les bras au ciel et s'écria:

— Quel gouvernement, mes petits agneaux, quel gouvernement!...

Etant donnée, cette prédilection pour un genre éminemment canaille, comment la censure justifierait-elle son existence sous un pareil régime?

Ce qu'il faut dire bien haut, c'est que le gouvernement impérial encouragea toutes les turpitudes à la scène.

On n'a pas encore oublié qu'à Compiègne la Cour, jalousant la gloire des Variétés, se payait des revues où les duchesses circulaient en jupes si courtes, que leur seule exhibition eût suffi pour faire courir pendant trois mois tout Paris au théâtre Déjazet. C'est, croyons-nous, la première fois en France qu'on ait vu l'héritier d'un trône chantant le couplet de la fin à l'instar de M. Hyacinthe, du Palais Royal.

Les serviteurs de l'Empire ont tort de remuer cette vase où s'est embourbé le pays et dont le souvenir est encore si vivant que M. de Persigny a cru devoir refuser une candidature que, d'ailleurs, jamais personne n'eût eu l'idée de lui offrir. — EMILE BLAVET.

Libre échange et protection.

Les protectionnistes du Havre ont invité les libre-échangistes à assister à une réunion dans laquelle devaient être débattus les intérêts de la marine. La réunion était nombreuse. Voici les résolutions adoptées à l'unanimité par les négociants, armateurs, capitaines et industriels qui assistaient à la réunion du 26, dans la salle Sainte Cécile:

« Considérant que l'existence et le développement de la marine commerciale de la France est une nécessité nationale de premier ordre, qui intéresse toutes les parties de la fortune publique, et au plus haut degré la puissance, la sécurité et l'honneur du pays;

» Considérant que l'application faite à notre marine depuis deux années des théories dites du libre-échange, a porté un coup fatal à toutes les parties de notre établissement maritime; et que la décroissance rapide de notre flotte commerciale en face des agrandissements des marines navales de l'Angleterre et de l'Allemagne, nous indique clairement le sort qui nous est réservé si cette triste expérience était prolongée;

» Considérant que les surtaxes et les droits qui seraient suffisants pour assurer non-seulement la conservation de notre établissement maritime, mais encore son extension à ses proportions légitimes, ne conduiraient qu'à une augmentation dans le prix des marchandises et des objets de consommation complétement insignifiante, surtout en comparaison des grands résultats à obtenir.

» Demandons instamment au gouvernement de décréter toutes les mesures de protection nécessaires pour réaliser ce grand but national, le rétablissement de toutes les parties de notre marine.

» Pour copie conforme:

BENJAMIN NORMAND,

» *ingénieur-constructeur au Hâvre.* »

Chronique locale & départementale

La Grande-Harmonie est allée donner, hier soir, une sérénade à M. Lestienne fils, capitaine-adjudant-major du 8e bataillon des mobiles du Nord, récemment décoré de l'Ordre de la Légion-d'Honneur.

Nous avons mentionné, en son temps, la distinction décernée à M. Lestienne. Elle est la récompense de sa belle conduite pendant la campagne du Nord, où il a pris part à toutes les affaires. C'est, en même temps, un hommage rendu par le gouvernement au courage dont a fait preuve notre glorieux 8e bataillon.

En sortant de chez M. Lestienne, quelqu'un apprit au chef de notre musique, que Roubaix comptait parmi ses ses habitants, un ouvrier, Charles-Louis Courtens, décoré pour sa belle conduite pendant la guerre. M. Pierre Parent invita alors ses musiciens à se rendre au domicile de M. Charles Courtens, qui habite le Fort Frasez; tous accueillirent cette proposition avec empressement.

On devine l'émotion et l'embarras du brave, lorsqu'il vit arriver à sa porte toute notre musique municipale, jouant, pour lui faire honneur, les plus beaux airs de son répertoire; il n'en croyait pas ses yeux et ses oreilles. Les voisins et une foule d'hommes, de femmes et d'enfants, étaient assemblés dans la cour de la cité et au dehors; tous témoignaient hautement leur contentement de cette démonstration en faveur d'un ouvrier, dont ils connaissent l'honnêteté et la bravoure.

Nous avons voulu nous faire renseigner sur les circonstances dans lesquelles Charles-Louis Courtens a été décoré; nos lecteurs nous sauront gré de leur raconter, en quelques mots, les exploits de ce modeste héros.

Engagé volontaire le 15 juillet 1870, Courtens part, après avoir assuré des moyens d'existence à sa femme et ses deux enfants. Il est incorporé comme tambour dans le 50e de ligne, il assiste aux affaires de Saarbruck, de Froschwiller, et le 16 août à la bataille de Gravelotte, où il sauve la vie à son général. Il est légèrement blessé et porté à l'ordre du jour de l'armée.

Dès la fin d'août, il reprend son poste au régiment, et quelques jours avant la capitulation de Sedan, il fait prisonnier un officier d'état-major prussien, qui prenait les plans de nos positions. C'est alors qu'il reçoit sa juste récompense: le maréchal Mac-Mahon, lui-même, attache sur sa poitrine, la croix de la Légion-d'Honneur.

Arrive le 2 septembre; l'Empereur a capitulé..... il faut se rendre..... mais Courtins, que cette pensée révolte, traverse la Meuse à la nage, espérant ainsi échapper à la captivité. Il n'y réussit pas: il est découvert par un détachement ennemi et dirigé vers l'Allemagne. Courtins, qui a une âme fortement trempée, ne se laisse pas aller au découragement, et après quatre jours de marche, après avoir subi les plus mauvais traitements, il parvient à s'évader: profitant d'un instant de repos, il se glisse dans l'aqueduc d'un bourg où l'on s'était arrêté et y demeure jusqu'après le départ de la colonne. Une âme charitable lui procure des effets civils; il traverse le Luxembourg, la Hollande, la Belgique et regagne la France.

Il est alors incorporé dans le 65e de ligne en formation à Valenciennes. En novembre, il assiste au combat de Villers-Bretonneux. De nouveau fait prisonnier il est enfermé dans une église; mais son courage ne l'abandonne pas et, protégé par sa bonne étoile, il s'échappe encore et revient à l'armée du Nord. Il se bat à Corbie, à Pont-Noyelles, à Péronne, les 2 et 3 janvier à Bapaume, puis à Vermand, le 18, et enfin à Saint-Quentin, le 19.

Harassé, sans chaussures, mourant de faim, Courtens, ne pouvant plus marcher et se voyant sur le point de retomber encore entre les mains des Prussiens, se fait attacher sur un cheval du train des équipages et arrive ainsi à Cambrai.

Après la signature des préliminaires de paix, il revint à sa femme, à ses enfants et reprit son travail journalier. Il est actuellement employé chez M. Florimond Hannart, teinturier. C'est un petit homme, trapu, nerveux, aux allures énergiques, qui porte sans prétention le ruban rouge qu'il a si bien mérité.

Tous nos concitoyens applaudiront à la bonne pensée de la Grande-Harmonie et de ses chefs. Nous ne sommes pas du nombre des flatteurs de la démocratie, mais nous aimons à rendre honneur au courage partout où nous le rencontrons.

Ajoutons, comme dernier trait, que Courtens a trois frères tous décorés! Le premier l'a été à Malakoff, le second, en Chine, le troisième, au Mexique.....C'est une dignité de famille.

Nous apprenons, en terminant, que Courtens vient de signer un engagement comme tambour dans le corps des Sapeurs-Pompiers de Roubaix; il ne peut se déshabituer d'aller au feu...

ALFRED REBOUX.

—

Nous lisons dans le *Figaro*:

« Le général Faidherbe est depuis avant-hier à Paris et aurait, dit-on, assisté incognito à la revue.

» L'ex-commandant en chef de l'armée du Nord a eu, — dit-on toujours, — une très longue entrevue avec monsieur, pardon, avec le citoyen Gambetta. »

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public d'histoire naturelle

Lundi 3 Juillet à 8 h. 1/4 du soir.

Secrétion urinaire. Principales causes de l'altération des urines.

Cours public d'histoire naturelle

Mercredi 5 Juillet à 8 h. 1/4 du soir

Généralités sur les secrétions muqueuses.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

NAISSANCES

27 juin. — Dhondt Marie, Quai de Leers. — Ségers Julienne, Grande-Rue. — Lesaffre Oscar, rue de l'Arc. — Sebère Louis, au Pile. — Delhaye Florence, au Fontenoy. — Duvollie François, au Pile. — Varin Jules, rue de la Chapelle Carette. — Mahieu Marguerite, rue des Longues-Haies.

28 juin. — Vandeputte Pierre, rue de la Redoute. — Desbonnets François, aux 3 Ponts. — Verbrugge Emma, rue de l'Hospice. — Vanderzypen Antoine, rue Ste-Elisabeth. — Bleyaert Constant-Joseph, à l'Epeule.

29 juin. — Vandeputte Adelaïde, au Tilleul. — Trullemans Marie, rue des Fossés.

DÉCÈS

27 juin. — Denys Prosper, 3 ans, au Chemin de Fresnoy. — Stinkes Augustin-Joseph, 43 ans, homme d'équipe, au Chemin de Fer. — Lesaffre Julienne, 3 ans, rue des Fossés. — Hayart Elise, 2 jours, au Chemin de la Croix. — Lefebvre Léonie, 9 mois, au Tilleul.

28 juin. — Vermacke Clémence, 6 mois, rue de l'Allouette. — Pycke Léopold, 33 ans, tisserand, aux 3 Ponts. — Florin Sophie, 59 ans, propriétaire, rue Neuve. — Wattrelos Adelaïde, 5 mois, rue de la Perche. — Lefebvre Eugénie, 25 jours, au Pile. — Vermeulen Noël, 3 ans, au Pile. — Turck Henri-Joseph, 1 an, rue du Fort. — Chielens Léonie, 20 ans, soigneuse, à l'Hôpital. — Moriels Hubert-Joseph, 7 mois, rue de la Perche.

29 juin. — Lambert Jean-Baptiste, 1 mois, rue des Filatures. — Moentjens Rosalie, 1 an, à l'Hôpital. — Lathers Louis-Joseph, 76 ans, journalier, à l'Hôpital. — Rogé François, 1 mois, rue Ste-Thérèse.

BOURSE DE PARIS

du 1er Juillet

Rente 3 p.	54 60
— 4 1/2 p.	78 —

Commerce

Havre, 1er juillet.

(Dépêche de MM. Kablé et Cie représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes: 3,000 balles; marché tendu très ordinaire, 109: Low, 110; Strict good, 105: Oomra, 86.

Liverpool, 1er juillet.

(Dépêche de MM. Kablé et Cie représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes: 15 à 20,000 balles; marché actif, prix raidissants.

Société Industrielle

ANONYME

16, *place Vendôme, à Paris*

Opérations de banque et de bourse, au comptant et à terme.

Reports et avances sur titres (mêmes titres conservés).

Escompte et paiement de tous coupons échus et à échoir JUSQU'A *fin septembre prochain* — Emprunts français et étrangers, italiens, ottomans, espagnols, autrichiens, etc. Villes, Tabacs. Foncier, Marchés, Suez, Chemins de fer, Romains, etc., etc.

Renseignements sur toutes valeurs. Couverture immédiate.

Le président du conseil d'administration,

J. RANDOING,

Officier de la Légion d'Honneur, ancien président du conseil général de la Somme. 1010

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS DU **CHOCOLAT-MENIER** IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER LES MARQUES DE FABRIQUE AVEC **le véritable nom**

Un décret du 28 décembre 1870 autorise l'insertion dans le JOURNAL DE ROUBAIX des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES ET DES ACTES DE SOCIÉTÉ du département du Nord.

ANNONCES

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Faillite Vincent MEERSEMANN et Cie

MM. les créanciers sont informés que M. le juge commissaire a ordonné la répartition aux créances de cette faillite d'un unique dividende de 4 fr. 35 centimes pour cent.

Ce dividende sera payé aux créanciers munis de leur titre d'admission tous les jours à partir du mardi 4 juillet 1871 de 2 à 4 heures du soir par Me HINDRÉ, agréé, rue d'Inkermann, 44, à Roubaix. 1034

Faillite Joseph DAZIN

MM. les créanciers sont informés que la dernière réunion pour l'affirmation des créances aura lieu au tribunal de commerce de Roubaix,